

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n° 2019098CS0107**

**Comité Syndical du 8 avril 2019**

**Date de convocation : 28 mars 2019  
Date d'affichage : 9 avril 2019**

**OBJET : Budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques 2018 : compte de gestion.**

L'an deux mille dix-neuf, le huit du mois d'avril à 9 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni à l'auditorium du Salle du Château de Fléac, 7-9 rue du Château 16730 FLEAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués : .....	81
Quorum : .....	41
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	51
Nombre de procurations au moment du vote : .....	8

**Le Président demande à Monsieur Eric BIOJOUT de la Paierie Départementale, de présenter le compte de gestion 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.**

**Monsieur Eric BIOJOUT présente le compte de gestion 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.**

Il est précisé que ledit compte de gestion 2018 est identique au compte administratif 2018 qui sera présenté dans les points suivants de l'ordre du jour.

La balance générale du compte de gestion 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques s'établit, comme suit :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 016090

NOM DU POSTE COMPTABLE : P.DEP CHARENTE

ETABLISSEMENT : IRVE SDEG 16

### Résultats budgétaires de l'exercice

21803 - IRVE SDEG 16

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 085 319,50	4 000,00	1 089 319,50
Titres de recette émis (b)		3 240,00	3 240,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		3 240,00	3 240,00
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 085 319,50	4 000,00	1 089 319,50
Mandats émis (f)	32 640,00	3 240,00	35 880,00
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	32 640,00	3 240,00	35 880,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	32 640,00		32 640,00

Source : Paierie Départementale : compte de gestion, page 22.

### Le Président précise

- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et de donner pouvoir au Président pour exécuter la délibération, notamment signer le compte de gestion 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

- **59 voix pour**
- **0 voix contre**
- **0 abstention**

- **Adopte** le compte de gestion 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.

- **Donne** pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et **signer** toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment le compte de gestion.

*En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*